

# **É**cole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint- Étienne

**S**ervice moyens généraux et maintenance bâtiment

## **MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (MAPA)**

**NETTOYAGE DES LOCAUX DE L'ENSASE**

Février 2021

### **Règlement de la consultation (RC)**

**Date limite de réception des offres : Jeudi 18 Mars 2021, 12h**

**Procédure adaptée en vertu de l'article 28 du Code des marchés  
publics (issu du décret n°2006-975 du 1<sup>er</sup> août 2006)**

## Sommaire

1 -	Article 1 - Objet du marché .....	3
2 -	Article 2 - Caractéristiques du marché .....	3
3 -	Article 3 - Présentation des offres .....	3
4 -	Article 4 Contenu du dossier de consultation .....	5
5 -	Article 5 - Modalité de remises des offres .....	5
6 -	Article 6 - Délai de validité des offres .....	5
7 -	Article 7 - Critères de jugement des offres.....	5
8 -	Article 8 - Délais d'exécution et durée du marché.....	6
9 -	Attribution du marché .....	6
10 -	Article 10 - Droit.....	7
11 -	Article 11 - Conditions de paiement et de financement .....	7

## **Dénomination et adresse de l'établissement passant le marché**

### **École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne**

1, rue Buisson

BP 94

42003 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

### **Contexte**

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne est un établissement public d'enseignement supérieur sous tutelle du Ministère de la Culture. Il accueille 600 étudiants et s'étale sur 5 100m<sup>2</sup> (SDP).

## **1 - Article 1 - Objet du marché**

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure adaptée en vertu de l'article 28 du Code des Marchés publics (issu du décret n°2006-975 du 1er août 2006).

Le présent marché concerne les prestations de nettoyage des locaux de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint Etienne.

## **2 - Article 2 - Caractéristiques du marché**

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne lance une consultation pour l'entretien des locaux de l'ENSASE. Les prestations font l'objet d'un marché à un seul lot.

Le titulaire du marché devra pouvoir répondre à la fois aux prestations de nettoyage, nettoyage des vitres y compris difficiles d'accès et fournitures et produits consommables d'hygiène, ainsi que la fourniture de divers équipements de protection en cas de pandémie sanitaire.

## **3 - Article 3 - Présentation des offres**

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

1. Une lettre de candidature établie selon le modèle joint (DC1),
2. La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (DC2)
3. Un acte d'engagement établi selon le modèle joint (DC3),
4. Dans le cas d'une candidature avec appel à un sous-traitant déclaration de sous-traitance selon le modèle joint (DC4),
5. Le CCTP paraphé,
6. Sur un document librement établi, une note d'engagement sur tous les points ci-dessous:
  - Le détail des prestations de nettoyage (indiquant le prix et le temps passé), les prix des fournitures et produits consommables (possibilité de proposer plusieurs fournitures et produits suivant leur qualité et leur prix).

- Des preuves et garanties apportées en matière de qualité des moyens techniques mis en œuvre.

A ce titre, le candidat joindra à son mémoire une note précisant pour chacune des zones décrites au cahier des charges l'ensemble des moyens techniques (matériel, produit et méthodologie...) qu'il s'engage à mettre en place pour assurer les prestations et tout autre élément lui permettant d'illustrer son offre.

- Des moyens humains mis à disposition par le candidat pour assurer la prestation.

A ce titre, le candidat joindra à son mémoire une note précisant pour chacune des zones décrites au cahier des charges l'ensemble des moyens humains (nombre de personnes et nombre d'heures de travail correspondant) que le candidat s'engage à mettre en place pour assurer les prestations, sa politique de formation de son personnel ainsi que tout autre élément lui permettant d'illustrer son offre.

- Des preuves et garanties en matières de sécurité de ses salariés :

A ce titre le candidat joindra à son mémoire la présentation de sa politique de sécurité vis-à-vis des risques professionnels et précisera l'ensemble des dispositions qu'il s'engage à mettre en œuvre pour assurer la sécurité des salariés affectés à la réalisation des prestations et tout autre élément lui permettant d'illustrer son offre. Il joindra également un exemple de plan de prévention des risques qui pourrait convenir au type de prestations demandées.

- L'organisation matérielle que le candidat compte mettre en place pour assurer le suivi de sa prestation,

A ce titre, le candidat joindra à son mémoire une note précisant le rôle et l'implication de l'encadrement, le suivi de la prestation sur site, la fréquence de ses inspections et contacts avec les responsables de la mairie et tout autre élément lui permettant d'illustrer son offre.

- Sur un document librement établi indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.
- Sur un document librement établi, des renseignements permettant La démarche en faveur de la préservation de l'environnement, L'opérateur économique candidat justifiera de ses actions mises en place dans le but de maîtriser l'impact de ses activités sur l'environnement tel que : modalités pratiques de dosage des produits mis à disposition du personnel, qualités des produits (« éco-labellisation » par exemple) modalités d'économie d'énergie et d'économie d'eau, transports et tout autre élément lui permettant d'illustrer son offre..

7. Sur un document librement établi, des renseignements permettant d'évaluer l'expérience leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

#### 4 - Article 4 Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises comprend le cahier des clauses techniques particulières, le présent règlement de consultation, l'acte d'engagement DC3, la lettre de candidature (DC1), La déclaration du candidat (DC2), si nécessaire la déclaration de sous-traitance (DC4).

Il est remis gratuitement à chaque candidat sur simple demande par mail au responsable bâtiment et moyens généraux, Monsieur Gaël BONGARCON, [gael.bongarcon@st-etienne.archi.fr](mailto:gael.bongarcon@st-etienne.archi.fr).

Il est également disponible sur le site de l'établissement : [www.st-etienne.archi.fr](http://www.st-etienne.archi.fr) - rubrique appel d'offres et sur la plateforme nationale des marchés publics, à l'adresse : (<https://www.marches-publics.gouv.fr/>).

#### 5 - Article 5 - Modalité de remises des offres

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française. Elles seront exprimées en euro. Le candidat indiquera également les prix HT et TTC. Les offres doivent impérativement parvenir **au plus tard le jeudi 18 mars 2021, 12h.**

- **Par voie postale** en courrier recommandé avec avis de réception, à l'adresse suivante

École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne  
A l'attention de Gaël BONGARÇON  
Responsable bâtiment et des moyens généraux  
1 rue Buisson  
BP 94  
42003 SAINT-ETIENNE CEDEX 1  
Horaires d'ouverture : de 8 heures à 18 heures.

ou

- **par courriel** à l'adresse suivante : [gael.bongarcon@st-etienne.archi.fr](mailto:gael.bongarcon@st-etienne.archi.fr)

ou

- **Par dépôt « physique » à l'accueil de l'ENSASE.**

Les candidats doivent choisir entre la transmission dématérialisée et la transmission sur support papier.

#### 6 - Article 6 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

#### 7 - Article 7 - Critères de jugement des offres

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des Principes fondamentaux de la commande publique.

L'offre du soumissionnaire sera jugée sur 80 points selon les critères pondérés suivants :

- Critère 1 : prix proposé pour l'ensemble des prestations : 30 points
- Critère 2 : valeur technique des matériels et produits d'entretiens utilisés : 20 points
- Critère 3: respect des normes environnementales et des filières de recyclage clairement énoncées par le soumissionnaire dans son offre : 10 points
- Critère 4 : capacité et diversité de fourniture d'équipements de protection pandémique et sanitaires, par le soumissionnaire dans son offre : 10 points
- Critère 5 : outils de suivi des prestations proposé par le soumissionnaire : 10 points

Soit un total de 80 points possibles.

Le soumissionnaire qui obtiendra le nombre de points le plus élevé sera déclaré lauréat de ce marché à procédure adaptée.

## **8 - Article 8 - Délais d'exécution et durée du marché**

Les plages d'exécution possibles, sont le matin de 5h à 7h30 et le midi de 11h 13h, du lundi au vendredi. Le candidat devra préciser dans son offre les plages d'interventions prévues.

**La durée du marché est de 12 mois à compter du 1er avril 2021.**

**Le marché est renouvelable 3 fois par reconduction expresse, par périodes de douze mois.**

## **9 - Attribution du marché**

Les candidats seront informés du résultat de la consultation au plus tard 3 semaines après la date limite de dépôt des offres.

Les offres inappropriées, irrégulières et inacceptables seront éliminées. Les autres offres seront classées par ordre décroissant.

L'établissement se réserve la possibilité de choisir toute ou partie des propositions fournies dans le cadre de la présente consultation.

Les candidats non retenus dans le cadre de la présente consultation ne recevront aucune indemnité et seront informés par courrier ou par courriel.

## **10 - Article 10 - Droit**

En cas de litige, seul le Tribunal Administratif de Lyon est compétent en la matière.

## **11 - Article 11 - Conditions de paiement et de financement**

Le coût annuel sera payé et réalisé de manière mensuelle par virement SAP dans un délai de 30 jours une fois les factures déposées par le lauréat sur Chorus Pro ou adressées par voie postale.

Unité monétaire utilisée : l'euro.